

AG 2010-02-16

Compte rendu de l'assemblée générale de la section danse de l'association sportive de Romillé le 16 février 2010

Présents :

Les membres du bureau : Mme André (secrétaire), Mme Berthelot (trésorière), Mme Gateau (présidente), Mme Morin.

Président de l'ASR : Mr Gueguen

Les parents : Mme Bernard, Mme Penarroya, Mme Leauté

Cours et effectifs

86 licenciés : 9 garçons et 77 filles soit 25 élèves en plus de l'an dernier.

	breakdance		Danse contemporaine			multidanse	
Cours effectif	3	6	10	18	18	17	14
durée	1H15	1H15	45 minutes	1H00	1H00	1H15	1H15
Classe d'age	3 de 1995	3 de 98 2 de 96 1 de 97	9 de 2004 1 de 2003	17 de 2003 1 de 2002	9 de 2002 2 de 2001 5 de 2000 1 de 1999 1 de 1998	9 de 97 4 de 98 2 de 95 1 de 96 1 de 93	8 de 94 3 de 95 3 de 96

Les cours de break sont en sous effectif donc déficitaires : On ne pourra reconduire ces cours dans ces conditions .L'année 2009 était une année de lancement. Ayant de l'argent d'avance , cela nous a permis de monter ce projet.

Les cours de danse contemporaine sont chargés mais impossible de faire 4 groupes à moins d'employer une autre personne.

Stages de danse pendant les vacances scolaires :

Une quinzaine de jeunes ont participé à un stage de danse de multidanse et de breakdance gratuit subventionné par l'OSCB qui a eu lieu aux vacances de la toussaint.

Budget

Il est noté ci-dessous les principaux postes (le budget détaillé est disponible auprès de la trésorière)

Recettes : Cotisations : 7777 Subvention de la mairie de Romillé : 502€ Subvention du CNDS : 0€ OSCB 651€	Dépenses : Salaire du professeur : 3882€ Charges salariales 3640€ Sacem :386 Cotisation ligue district 739 Frais de déplacement 404
--	---

Enseignants et rémunération

Nous employons trois enseignants diplômées d'état:

- Olivia de L'estourbeillon employée en CDI depuis septembre 2008
- Morgane bouvier et Mathieu Voidy employés en CDI depuis septembre 2009

Les contrats d'embauche ont été effectués de façon à ce que le calcul des cotisations sociales se fasse sur le salaire avec une base réelle et non sur une base forfaitaire comme c'était le cas auparavant. Ceci a pour conséquence une augmentation des

charges salariales non négligeable mais une meilleure couverture sociale pour les employées et une prise en charge par la sécurité sociale en cas de maladie ou de congé de maternité et non plus par l'association.

Subventions

Les membres ont constitué un dossier au près de l'OSCB pour une demande de remboursement des frais de déplacement des enseignants et les frais du spectacle : ils ont reçu 550€.

Les membres du bureau avait déposé un dossier de subvention au près du CNDS pour absorber une partie de l'augmentation des charges salariales .Ils ont eu 0 €
Pour l'année 2010, ils vont en déposer un pour demander une aide pour la breakdance.

Modalité d'inscription

Ayant des salariés, les membres du bureau souhaiteraient connaître approximativement le nombre d'inscrits en juin pour pouvoir renseigner les professeurs de danse sur le nombre d'heures qu'ils auront à la rentrée. Peut être faudrait-il organiser des pré- inscriptions en juin ?

A la rentrée 2010, au forum, seuls les jours de cours seront donnés et la répartition sera réalisée ultérieurement en fonction du nombre d'inscrits dans les différentes tranches d'âge.
La semaine suivante, une réunion sera organisée afin de donner les horaires des cours et récupérer un maximum de dossiers complets .

Organisation du spectacle :

Un courrier sera adressé aux parents courant avril les invitant à une réunion pour la préparation du spectacle. Lors de celle-ci les membres du bureau feront un état des besoins : réalisation de décors, de costumes, encadrement, personnes pouvant s'occuper des éclairages , de la sono.....

Election du bureau

Mme André Brigitte démissionne du poste de secrétaire et est remplacée par Mme Pascal Bernard.

Présidente : Mme Gateau .

Trésorière : Mme Berthelot

Secrétaire Mme Bernard

Membre : Mme Morin ; Mme Andre, Mme Leauté

Les membres du bureau rappellent que si le bureau s'étoffait, les tâches de chacun seraient allégées et des projets supplémentaires pourraient être menés.

Exemples de projet qui pourraient être menés si nous étions plus nombreux :

L'association a été sollicitée par pleum arts momes pour participer au festival de Plemeuleuc le premier et deux mai. Si les enseignants sont disponibles et si des élèves sont volontaires, ce serait l'occasion d'exporter le travail réalisé en cours.

Certaines années, nous avons amené les élèves en car voir un spectacle Nous pourrions reconduire cette opération.